

Accord avec les Etats-Unis: le scepticisme monte à Berne

TAXES Une semaine après l'annonce d'une lettre d'intention convenue entre le Conseil fédéral et la Maison-Blanche, la méfiance prédomine parmi les élus. Le PS veut accroître la pression sur le gouvernement et a lancé une pétition demandant de «mettre fin à l'accord»

FANNY SCUDERI, BERNE

Elle a été lancée il y a seulement quelques jours et rassemble déjà plus de 51 000 paraphes. La pétition du Parti socialiste (PS) demande de mettre fin à l'accord avec les Etats-Unis, bien que celui-ci n'ait pas encore été ratifié et doit être examiné par le parlement.

Carlo Sommaruga (GE/PS), conseiller aux Etats, en a fait la promotion sur ses réseaux sociaux. «Cet accord est déséquilibré: les concessions faites par la Suisse le prouvent. Les Etats-Unis n'ont, eux, pris aucun engagement. Le ressentiment de la population est fort», estime-t-il. Le PS entend mettre la pression sur le Conseil fédéral, alors que son mandat de négociation sera bientôt défini par les Commissions de politique extérieure. Mais alors que les 39% de taxes douanières menacent des emplois en Suisse, pourquoi pourfendre les prémisses d'une solution? «Cette diminution à 15% représente une bouffée d'air pour certains secteurs de la production, nous y sommes sensibles, souligne-t-il. Mais il ne faut pas se leurrer: investir des centaines de milliards de francs fera disparaître des places de travail sur le long terme. La position du PS, frontale, a pour but d'alerter sur ce point, d'éviter que l'on sacrifie l'avenir.»

«Inefficace» mais «légitime»

De son côté, le conseiller national Vincent Maitre, vice-président du Centre, juge la pétition socialiste «inefficace» sur la forme, mais «légitime» sur le fond. «Personne, y compris le Conseil fédéral, n'a réussi à nous démontrer que cet accord et ses 200 milliards d'investissement coûteraient moins à l'économie que les 39% de taxes de douane.» Un point l'inquiète en particulier: «On ignore d'ailleurs si ces 200 milliards s'ajoutent aux 150 milliards d'investissement promis par la pharma en début d'année. C'est le flou artistique et le prix à payer pour cette diminution des taxes paraît en l'état exorbitant.»

Il pointe la responsabilité de l'UDC. «Contrairement à la rhétorique utilisée concernant les accords avec l'UE, l'UDC est bizarrement totalement muette pour qualifier ce qui est, ici, un véritable «accord de soumission» avec les Etats-Unis.» Les parlementaires auront à charge de demander des comptes au Conseil fédéral durant la session, selon lui. «Je pense qu'il y aura de la résistance face à cet accord. Donald Trump n'est pas éternel et la Cour suprême

va probablement invalider les hausses des taxes au printemps prochain. Alors, pourquoi s'empresser de sacrifier notre économie avec des accords qui nous obligeront pour des décennies?»

Un front pour l'Union européenne et contre l'UDC

Damien Cottier, chef de groupe PLR au parlement, refuse de se prononcer sur le fond de la pétition. «Elle contribue au débat. On observe une certaine inquiétude face à cet accord, et il ne va pas de soi que celui-ci sera accepté dans son entièreté par le parlement.» Il renvoie dos à dos le PS et l'UDC, deux partis aux postures «caricaturales», estime-t-il. Les premiers «trouvent tous les défauts» à l'accord avec les Etats-Unis, les seconds étant «totalement positifs alors que l'UDC est quasi saisie d'hystérie en ce qui concerne les accords avec l'Union européenne». Le PLR «se veut représentant d'une analyse nuancée». Mais il met aussi à profit cette méfiance envers les Etats-Unis pour souligner l'importance des accords avec l'UE: «Si la voie bilatérale se heurte à une impasse, les risques pour l'économie sont encore bien plus importants que ces 39%.»

«C'est le flou artistique et le prix à payer pour cette diminution des taxes paraît en l'état exorbitant»

VINCENT MAITRE, VICE-PRÉSIDENT DU CENTRE

La conseillère nationale Céline Amaudruz, vice-présidente de l'UDC, sourit face à ces critiques. «La seule chose que l'UDC, qui s'oppose aux taxes, a saluée, est la diminution de 39 à 15% de ces droits de douane. Cela équivaut à une différence de 6 milliards de francs en taxe douanière pour les entreprises suisses.» Pour elle, il est clair que l'accord avec les Etats-Unis est «incomparable» avec celui de l'UE: «Il ne comporte pas de clause institutionnelle. Les investissements proviennent du secteur privé, contrairement à l'UE pour qui l'Etat paiera. Maintenant, il faudra examiner cet accord au parlement.» Elle renvoie la balle à la gauche, «qui fera tout pour faire capoter l'accord» avec les Etats-Unis, et au Centre ainsi qu'au PLR, qui «manifestement l'utilisent pour qu'on se jette dans les bras de l'UE». Les débats ne font que commencer et se prolongeront sans aucun doute dans les travées du parlement en décembre déjà lors de la session d'hiver. ■